

L'EST ET LA CÔTE-NORD

SEPT-ÎLES

10 ans pour avoir tué sa conjointe

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Mario Bordage, 37 ans, de Sept-Îles, écope dix ans de prison pour avoir tué sa conjointe. Bordage a plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire sur Josette Thériault, morte le 7 août.

Le crime est survenu au logement du couple sur la rue Iberville, à Sept-Îles. Après une journée bien arrosée, une violente altercation a éclaté entre les deux personnes. Les résultats de l'autopsie révèlent que la femme de 35 ans est morte de multiples ecchymoses sur le corps, de plusieurs côtes fracturées et de deux hémorragies.

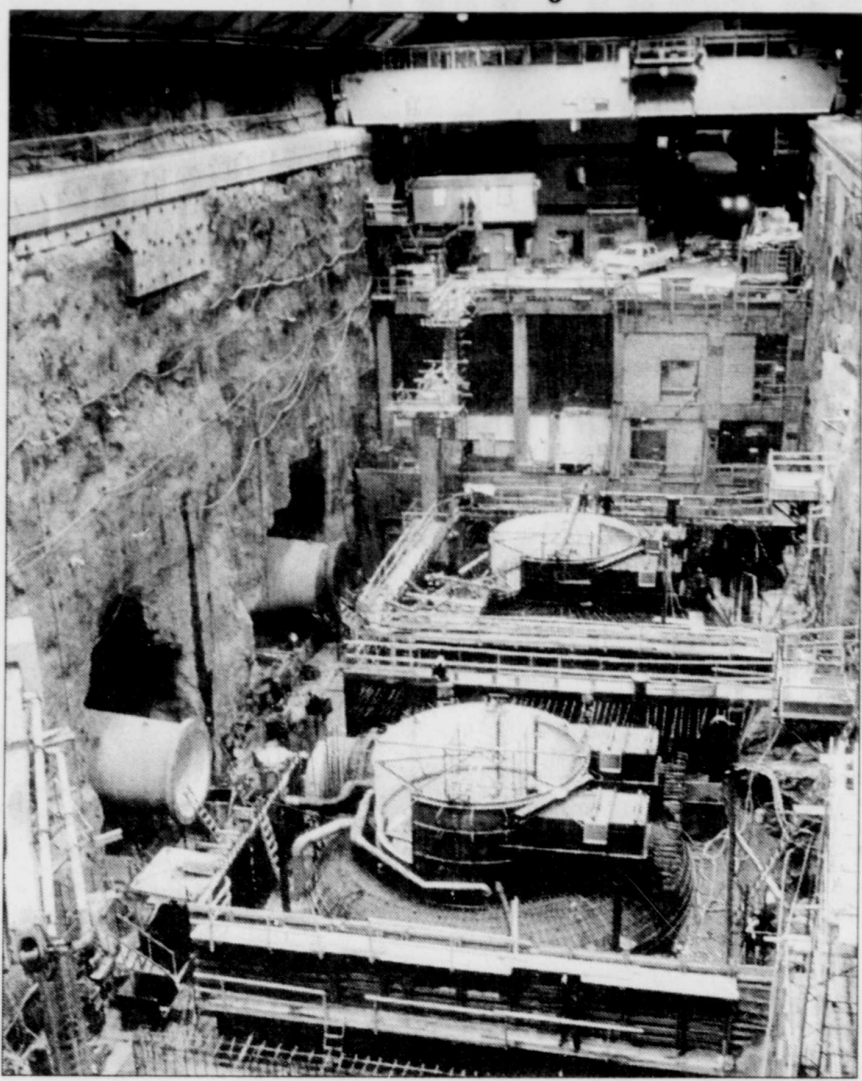
La preuve a démontré un taux d'alcoolémie très élevé chez la victime, soit 327 mg d'alcool par 100 ml de sang, quatre fois le taux d'alcoolémie requis pour «échouer» à un alcootest.

Avant de téléphoner aux ambulanciers, Bordage a tenté de faire disparaître les traces de sang, mais les spécialistes du centre médico-légal de la SQ ont tout de même trouvé plusieurs indices sur la scène du drame.

Selon l'avocat de Bordage, M^r Jean-Luc Desmarais, l'état d'ébriété de son client a permis de faire diminuer les accusations de meurtre au deuxième degré à homicide involontaire. «Le simple fait d'avoir consommé suffisamment d'alcool peut enlever la notion d'intention, qui est un des éléments essentiels pour pouvoir accuser quelqu'un de meurtre au deuxième degré.»

Mario Bordage avait déjà été accusé de violence conjugale sur Josette Thériault, ce qui explique pourquoi la famille de la victime est insatisfaite de la sentence. Elle aurait préféré une peine d'emprisonnement d'au moins 15 ans.

Six ans déjà!



Le projet hydroélectrique de la Ste-Marguerite (SM-3) célèbre aujourd'hui son sixième anniversaire. Pour souligner l'événement, un repas typiquement québécois du temps des sucres, qui permettra de refaire le plein des quelque 850 travailleurs actuellement prêts pour le sprint final. L'achèvement de la centrale souterraine, qui abritera les deux groupes turbine-alternateur les plus puissants au Québec, est au cœur des travaux. À quelque 90 km de Sept-Îles, le barrage SM-3 est le plus haut barrage en enrochement au Québec. La mise en service de la centrale est prévue pour avril 2001. Ci-dessus, sous les cuvelages au centre de la photo, on vient de compléter le bétonnage des bâches spirales. Ces immenses colimaçons dirigeront l'eau qui fera tourner les deux groupes turbine-alternateur les plus puissants du parc hydroélectrique d'Hydro-Québec. S.T.

PÊCHE DU CRABE

Le blocus profite à la Gaspésie et aux Îles

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

PASPÉBIAC — Le blocus décrété par les travailleurs des usines du Nouveau-Brunswick aura obligé au moins une quinzaine de crabiers de cette province à décharger leur première cargaison de l'année dans des havres gaspésiens et madelinot, hier.

Ces travailleurs réclament que les crabiers du Nouveau-Brunswick versent une contribution plus généreuse, soit 13 cents la livre au fonds de solidarité créé pour qu'ils se qualifient à l'assurance-emploi.

Actuellement, les crabiers des deux provinces versent 8 c la livre de crabe débarqué pour constituer ce fonds de solidarité. En Gaspésie, ce montant a été accepté parce que les crabiers, souvent propriétaires d'usines, se sont engagés à maximiser la période de travail en transformation en limitant le volume au débarquement, donc en éti- rant la saison de quelques semaines.

Mais à Shippagan et dans d'autres ports de la péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick, où le salaire est inférieur à celui du Québec, les crabiers n'ont pas pris un tel engagement. Étant moins liés au secteur des usines, ils cherchent souvent à pêcher leur quota rapidement pour limiter les frais.

«Trois usines gaspésiennes, non pas sans se questionner, ont accepté le crabe du Nouveau-Brunswick: celles d'Unipêche MDM de Paspébiac, Fruits de mer Gascons (à Gascons) et le Marché Blais de Pabos. Il fallait prendre une décision vite. Le crabe est une matière périssable et peut être conservé 48 heures dans les cales des bateaux», fait remarquer Maurice Ouellette, directeur de l'Association des crabiers gaspésiens.

Ces débarquements additionnels dans les havres gaspésiens et madelinot devraient profiter aux travailleurs d'usines québécoises puisque les crabiers néo-brunswickois paieront leurs 8 c à ceux qui auront transformé la pêche, précise M. Ouellette.

La seule usine gaspésienne qui n'a pas accepté le crabe du Nouveau-Brunswick, c'est l'entreprise E. Gagnon et fils, de Sainte-Thérèse, la plus grosse des usines avec ses 350 travailleurs, la moitié de la main-d'œuvre du crabe dans la péninsule gaspésienne. Dix-huit des 40 crabiers gaspésiens y débarquent leurs produits.

«Dans notre cas, il n'a jamais été question d'accepter le crabe du Nouveau-Brunswick parce que nos pêcheurs se sont déjà disciplinés pour éti- rer leurs débarquements. A 18 bateaux, l'horaire de livraison est strict. Les pêcheurs ne se tasseront pas pour laisser la place. La moitié de la solution pour cette province, à mon avis, est de faire comme ici: se discipliner pour éti- rer la période de travail», précise Bernard Lacroix, de l'usine Gagnon.

En plus des 40 Gaspésiens évoluant dans la zone 12, du sud du golfe Saint-Laurent, 81 crabiers néo-brunswickois y pêchent, sept madelinots et deux néo-écossais. Le poids des Néo-Brunswickois est donc considérable. Si le fonds de solidarité des ouvriers est alimenté par une cotisation de huit cents la livre, il s'établira globalement à 2,8 millions \$ cette année, le double de l'an passé.

L'an 2000 représente un retour à la prospérité pour les crabiers de la zone 12, à cause du contingent global du secteur, 15 500 tonnes, près de 3000 tonnes de plus qu'en 1999, et du prix au débarquement, qui dépassera 3 \$ la livre à cause d'une chute du quota en Alaska.

Viens chercher ton œuf et PART GAGNANT!

Vendredi Saint seulement

Spécialement équipée par Lévy Honda

À GAGNER 500\$ en argent

Détails sur place

164, Président-Kennedy Lévis

833-3200

www.levyhonda.com

Dure mise au point

Venu distribuer des millions \$, le ministre Martin Cauchon se frotte aux Patriotes

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Le secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada, Martin Cauchon, et des représentants de l'Action des patriotes gaspésiens ont croisé le fer, hier, en Gaspésie. M. Cauchon était de passage dans la région pour annoncer des contributions fédérales de plus de 2,9 millions \$.



Le ministre Cauchon, au sortir de sa rencontre avec les Patriotes.

Selon les porte-parole de l'Action des patriotes gaspésiens, c'est Martin Cauchon lui-même qui a demandé la tenue de cette rencontre. «Les 30 premières minutes ont été assez dures, raconte Gaston Langlais. Visiblement, l'homme n'a pas l'heure juste sur le développement régional. Nous lui avons donc fait la démonstration que les organismes de développement ne font que brasser de la paperasse.»

Les deux parties ont convenu d'un prochain rendez-vous, en mai. «Nous dresserons un plan de développement régional que nous présenterons au ministre, affirment les Patriotes. Il traitera, entre autres, de la transformation de nos ressources naturelles, d'un lien maritime entre la Gaspésie et

la rive nord, de l'établissement d'une zone franche et du développement des moyens de transport.»

Parallèlement, les Patriotes entendent se présenter devant le Tribunal international de Genève, d'ici la mi-mai, pour dénoncer le génocide économique qui ravage la Gaspésie et tenter un recours collectif de 15 milliards \$ contre les deux gouvernements. «Depuis cinq ans, l'action la plus visible du fédéral a été de frapper sur la tête des petites gens, notamment en ce qui a trait à l'assurance-emploi.»

À sa sortie, le ministre Cauchon, en retard sur son horaire, a qualifié la rencontre d'une heure et demie de «très satisfaisante», avant de quitter prestement les lieux.

TOURNÉE DES MILLIONS \$

Plus tôt en journée, le ministre du revenu national et secrétaire d'État responsable du Développement régional confirmait une aide gouvernementale de 1 594 892 \$ au Centre Explorama de Sainte-Anne-des-Monts. Le centre à vocation touristique prévoit, entre autres, créer un site web, développer la phase 2 de son concept de signalisation, mettre en place son plan de commercialisation et développer des sorties en mer. Le

projet global, évalué à 2,4 millions \$, permettra de consolider 18 emplois.

Par ailleurs, Ottawa accorde un prêt de 295 000 \$ au tout nouveau Consortium maritime de développement international. Formé du Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière, de l'Université du Québec à Rimouski et de l'Institut maritime, le nouveau regroupement veut promouvoir l'expertise maritime régionale en Afrique et en Asie, entre autres. «Notre intervention pourrait toucher le développement de nouveaux agrès de pêche, la formation, voire l'exportation de produits et services, de concert avec les PME du secteur maritime, précise Richard Loiselle du Centre spécialisé des pêches. L'organisme disposera d'un budget global de 550 000 \$ dont une partie proviendra des profits réalisés par ce dernier.»

Enfin, le ministre injecte 900 755 \$ pour recapitaliser les Fonds d'investissements des Sociétés d'aide au développement des collectivités de la Côte-de-Gaspé, de Rivière-du-Loup et du Rocher-Percé. Chaque organisme disposera maintenant d'un capital de 1,55 million \$, à l'instar des dix autres SADC du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Jusqu'à 7,50% la dixième année

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent un rendement progressif sur 10 ans et votre capital est garanti sans limites par le gouvernement. Elles vous permettent de plus de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont remboursables chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse avisée à l'année, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

1 800 463-5229

Pour la région de Québec composez le 521-5229.

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

RIMOUSKI

Le procès du Dr Jean Hamel reporté

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le procès du cardiologue Jean Hamel de Québec pourrait bien ne pas avoir lieu avant l'automne, ou au mieux vers la fin de l'été. Hier, au palais de justice de Rimouski, les procureurs affectés à cette cause se sont entendus pour que la date du procès soit fixée lors du prochain terme des assises, le 7 août.

L'accusé, attaché au pavillon Saint-Sacrement du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, était absent de la salle d'audiences à la suite d'un accord entre les avocats au dossier.

Le médecin spécialiste fait face à cinq chefs d'agressions sexuelles sur deux ex-patientes. Ces crimes auraient été commis entre 1994 et 1997 alors qu'il pratiquait à Rimouski. Des plaintes qui l'ont amené devant les tribunaux après qu'il eût été arrêté l'été dernier par la police de Rimouski.

Il fait aussi face à une poursuite en Cour civile de près de 500 000 \$. Une ordonnance de non-publication, obtenue lors de l'enquête préliminaire tenue à la mi-février, a empêché toute diffusion d'information sur le contenu des témoignages et les raisons qui ont justifié la tenue d'un procès devant juge et jury, décrété par le juge Richard Côté.

TOURELLE

Nouveau proprio pour Poissonnerie Blanchette

Unipêche MDM, de Paspébiac, vient d'acquiescer l'usine de transformation de produits marins Poissonnerie Blanchette, à Tourelle. « En achetant l'usine, nous souhaitons diversifier notre production et conquérir de nouveaux marchés, affirme Henry Clapperton, d'Unipêche MDM. » La transaction ne devrait pas entraîner de mise à pied chez les 23 employés. « Nous espérons trouver de nouveaux approvisionnements pour diversifier la production et permettre aux employés de travailler plus longtemps. » L'usine, qui transforme du flétan du Groenland, compte sur la fidélité d'une vingtaine de capitaines tourellois pour maintenir la transformation de 600 tonnes de matière première. L'ex-proprétaire, Roberto Blanchette, souhaitait concentrer ses activités sur son autre entreprise, Pêcheries de l'Estuaire à Sainte-Luce. « Je caresse d'autres

projets et la mer m'attire toujours. » M. Blanchette agira à titre de consultant lors de la prochaine saison de pêche. Unipêche MDM est spécialisée dans la transformation de crabe des neiges. L'usine de Tourelle, pour sa part, transforme du poisson de fond et a déjà transformé des crevettes. H.M.

MATANE

Coups de feu dans un motel

Éric Bérubé, 25 ans, de Matane, devra répondre à des accusations d'avoir tiré à l'intérieur d'un motel par une fenêtre, utilisé une arme dont le numéro de série avait été falsifié, et possession d'arme à feu prohibée. Le Matanais a déchargé une arme à feu, le 3 mars, dans une chambre du motel Les Mouettes, à Matane, après une mésentente avec des gens du Nouveau-Brunswick. Personne n'a été blessé. Bérubé était alors en période de probation. Il a été arrêté le 12 avril dans un logement de Rimouski après une enquête menée par la SQ à Rimouski et la police de Matane. C.T.

NEW RICHMOND



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNE

Le maire Jobin honoré

La Ville de New Richmond a décidé, à son gala-hommage annuel du 8 avril, d'honorer son maire des 26 dernières années, Jean-Marie Jobin (à droite), comme « citoyen du millénaire ». L'attention a beaucoup touché cet ex-directeur de l'Union des producteurs agricoles Gaspésie/Les Îles, âgé de 78 ans. « J'étais au courant de cet honneur et ça ne m'a pas empêché de faire mon travail lundi », raconte le maire. Élu pour un septième mandat le 1^{er} novembre 1998, M. Jobin précise qu'il « me reste deux ans et je vais les faire. J'ai même un projet à entreprendre, remettre ma ville sur la carte. On en parle moins depuis quelques années et je ne trouve pas ça normal. Je veux faire la publicité de la Ville de New Richmond, je veux qu'on se serve des journaux, de la télévision. » G.G.

CARLETON

« De l'humain à lumen » au CEC

Le département d'arts, lettres et communications du Centre d'études collégiales de Carleton présente, en collaboration avec le centre d'artistes Vaste et vague, l'exposition « De l'humain à lumen », aujourd'hui, de 10h à 20h. Deux réalisations étudiantes y sont présentées, *Ces couleurs qui dorment sur la pierre*, qui traite de l'art préhistorique, et *Lumen*, qui prend sa source dans la lumière, des œuvres créées par les finissants du programme dans le cadre du cours Intégration. On communique avec Marjorie Dallaire au (418) 364-3341, poste 241, ou avec Guy-laine Langlois, au 364-3123, pour plus de détails. G.G.

BAIE-COMEAU

Histoires de famille au théâtre

Le Théâtre de Baie-Comeau accueille demain *Histoires de famille*, deux documentaires présentés lors de la dernière Quinzaine de la vidéo. *Le Beau Jacques* de Stéphane Thibault, qui suit en direct le Grand Prix de Formule 1 du Canada 1997 en compagnie de ses deux tantes, deux fans de Jacques Villeneuve, sera présenté, tout comme *Les eaux mortes* de Brigitte Nadeau, l'histoire d'une malédiction qui frappe le village de son enfance, Saint-Léon-de-Standon. Deux cinéastes seront présents lors de ces documentaires. Le public y est invité, à 19h30. S.P.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Excellente moyenne de temps réponse par les ambulanciers

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les nouvelles sont bonnes pour la Coopérative des techniciens ambulanciers et ambulancières de l'Est du Québec (CTAEQ) à Rivière-du-Loup. Pour l'année 1999-2000, le délai d'intervention de l'appel, au départ de la centrale, a été en moyenne de 3 minutes 37 secondes, ce qui est considéré comme excellent.

La moyenne de temps écoulé de l'appel à l'arrivée sur les lieux est de 9 minutes 46 secondes, en dépassement du temps de 8 minutes suggéré par la Régie.

« Les moyennes sont calculées à l'intérieur de la zone desservie, affirme Michel Dumais. Notre territoire, la zone 316, compte dix municipalités et est d'une superficie de 621,45 km carrés. Il est difficile d'arriver à Saint-Épiphanie en huit minutes. Malgré tout, le temps d'intervention dans la ville et en périphérie est excellent. »

Pour la dernière année d'activité, au 31 mars, l'entreprise a fait 1665 transports, une augmentation de 1,3% sur l'an dernier. Les faux appels ont représenté 64% des appels. « C'est une trentaine d'appels. Dans la majorité des cas, ce sont des personnes qui refusent de se faire transporter. Lorsqu'un seul véhicule est requis alors que deux sont demandés, ça entre comme statistique dans ce même volet », poursuit M. Dumais.

La CTAEQ célèbre ses dix ans, et compte 19 membres. Ils étaient 13 à la fonder en juillet 1989. Ses pionniers sont devenus propriétaires à part entière lors de l'achat de la compagnie Dessercom inc. de Lévis, qui fut propriétaire du service ambulancier jusqu'à 1990. « Au départ, nous étions au Centre hospitalier régional du Grand-Portage, mais à cause du manque d'espace et de l'absence d'un garage et d'une caserne, nous avons déménagé deux fois », raconte le président, Daniel Chouinard.

En 1995, une caserne moderne a été construite, rue Saint-André. « Nous avons maintenant des chambres et nos techniciens peuvent résider sur place, ce qui est un avantage en ce qui concerne le temps d'intervention », poursuit M. Chouinard. La récente décision de s'associer avec la Centrale ambulancière d'urgence de Chaudière-Appalaches de la Beauce (CAUCA) pour la prise d'appels a simplifié le processus.

« Tout est centralisé. Auparavant, les ambulanciers étaient affectés de manière pratiquement bénévole à la réception des appels. Aussi, quand toutes nos équipes étaient occupées, les techniciens devaient répondre même s'ils étaient en pleine intervention. Maintenant, lorsque nos trois véhicules sont occupés, la CAUCA le sait et contacte directement un autre service ambulancier le plus proche. »

En 1998, la CTAEQ a mis sur pied le Groupe Ortho-Médic, qui offre des services de vente, de location ou de réparation de matériel et d'équipement orthopédique et médical. « Nous désirons ainsi aider et supporter les personnes en perte d'autonomie, poursuit le directeur général, Denis Thériault. Le besoin existe et augmente sans cesse. »

La CTAEQ est la seule coopérative de services ambulanciers dans l'Est du Québec. Sa masse salariale globale est de 655 875 \$ et son budget d'exploitation global pour 1999-2000 s'élève à 925 000 \$.

MONTANA de Pontiac.

Vous n'aurez jamais été aussi bien équipé pour l'aventure.



La Montana de Pontiac offre la meilleure économie d'essence dans sa catégorie.

★★★★★
Sécurité cinq étoiles
La Montana de Pontiac a reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers lors de tests d'impact latéral.



PONTIAC

Options de paiement	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	379 \$
2 112 \$	318 \$
4 564 \$	248 \$

► **248 \$/mois***
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

► **1,9%**
à l'achat ou à la location**

L'aventure en famille a un nouveau nom.
► 2 portes latérales coulissantes • Moteur 3400 V6 de 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côté conducteur et passager de type latéraux et frontaux • Verrouillage des portes programmable et rétroviseurs chauffants à commande électrique • Volant inclinable • Lecteur de disques compacts • Climatiseur • Système antivol PASSKeyIII • Sièges amovibles basculants à dossier rabattable

MONTANA. La passion de conduire.



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 450 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 14 040 \$. ** Taux de financement à la location disponible jusqu'à 36 mois et jusqu'à 48 mois à l'achat. * Donnée fournie par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de la consommation de carburant 2000. ** Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. *** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

